



PROTOCOLE SANITAIRE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE A TITRE INDIVIDUEL

Le maintien de l'ouverture de la salle polyvalente d'Esquay notre dame exige la vigilance de tous et nécessite le respect des gestes barrières et des mesures de distanciation sociale.

Capacité d'accueil : Petite salle : 25 personnes maximum – Grande salle : 75 personnes maximum

- 1/ Le locataire doit fournir le matériel nécessaire pour la réalisation de la désinfection de la salle,
- 2/ Le locataire est responsable du respect des gestes barrières tout le temps de la location. Il fournira le matériel nécessaire à ses convives (gel hydroalcoolique, masques...),
- 3/ Le port du masque est obligatoire dans les espaces communs et les sanitaires,
- 4/ Une poubelle est mise à disposition à l'entrée de la salle polyvalente pour y jeter les masques à usage unique,
- 5/ Les tables devront être pliées, désinfectées, et mises sur le côté,
- 6/ Les coordonnées des personnes présentes à l'évènement pourront être demandées par la mairie en cas de déclaration d'un cas Covid-19 afin de les transmettre aux services dédiés pour le traçage des cas « contacts ».

Ces règles s'appliquent également aux prestataires intervenant à l'évènement.

Ce protocole pourra être modifié en fonction des retours des utilisateurs mais également en fonction de l'évolution de la situation sanitaire

A Esquay notre dame,
Le 7 septembre 2020

L'adjoint au Maire
Christine Philippe

